

Cérémonie des vœux



Nouveau site Internet

Depuis le début de l'année, la commune s'est dotée d'un nouveau site internet plus moderne. Venez suivre l'actualité de notre commune grâce à une navigation facilitée à l'adresse suivante: <https://www.saint-sylvain.fr/>

Commune de Saint-Sylvain
Cingal - Suisse Normande

[Bienvenue](#) [Actualités](#) [Vie municipale](#) [Services](#) [Les projets](#) [Urbanisme](#) [Vie locale](#) [Contact](#)



Le cabinet médical: Psychologue et Hypnotiseur



Depuis maintenant quelques mois, le cabinet médical situé dans l'ancien bureau de poste est occupé par Mme Cathy HERBEL, psychologue clinicienne. Elle consulte sur rendez-vous. Dans ce cabinet, elle a été rejointe il y a quelques semaines par M. Fabrice LEMELE, hypnotiseur. Il est présent une semaine sur deux et consulte également sur rendez-vous.

Après un accord négocié et conclu avec la Communauté de communes par la mairie, la ludothèque pourra poursuivre son activité dans une salle de classe dès la rentrée prochaine. L'association transmettra les nouvelles conditions d'accueil à ses membres dans les prochains jours.



Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Les outils de communication sont aujourd'hui très nombreux mais le bulletin municipal en format papier distribué dans chaque boîte aux lettres assure une diffusion de l'information à toutes et tous. Il est d'ailleurs toujours très attendu et apprécié par bon nombre d'entre vous. Ce nouveau numéro du Journal Saint-Sylvain *Infos* illustre les principales décisions du conseil municipal et les nombreux travaux engagés depuis le début de l'année 2018.

Toutefois, pour tous les adeptes de l'informatique et de l'internet, vous pouvez suivre toutes les informations de la commune mises à jour régulièrement sur le nouveau site de la commune à l'adresse suivante :

<https://www.saint-sylvain.fr/>

Comme chacun d'entre vous a pu le constater, l'aménagement du Parc de la Vallée se concrétise. Les travaux du gymnase intercommunal sont désormais terminés et la mise en service s'opérera début septembre. Cet équipement d'une qualité exceptionnelle permettra aux grands comme aux petits de disposer d'un espace de jeux confortable et de développer certaines activités sportives sur notre commune. L'inauguration de cet équipement aura lieu le **samedi 1^{er} septembre 2018** avec la présence de nombreuses personnalités et la participation de bon nombre d'associations. Je vous invite à réserver cette journée dont le programme vous réserve de multiples surprises. Aussi, c'est avec un très grand plaisir que nous accueillerons les joueuses de l'USO Mondeville qui joueront contre les déferlantes de Nantes Rezé Basket le **mercredi 12 septembre 2018**.

Lors de la cérémonie des vœux, je vous avais annoncé, en présence des futures gestionnaires, le début de la construction de la micro crèche. Après huit mois de travaux, cet équipement sera opérationnel au 1^{er} octobre prochain. La qualité de la conception et d'exécution des travaux offrira des locaux totalement adaptés pour accueillir onze enfants dans de parfaites conditions. Les gestionnaires bénéficieront ainsi d'un outil de travail très fonctionnel et entièrement équipé. Ce nouvel établissement sera inauguré le **vendredi 28 septembre à 18h**.

Une première phase d'aménagement des voiries et des réseaux divers du Parc de la Vallée s'est déroulée au cours des mois de mai et juin derniers. La deuxième phase de travaux reprendra cet été et l'ensemble des voiries et parkings sera opérationnel pour la mise en service de la micro crèche. La troisième phase d'aménagement comprenant la finition des trottoirs et le dispositif de sécurité à l'entrée du Parc de la Vallée se déroulera à la suite de la construction du bâtiment commerces/associations. Cette dernière est prévue débuter en automne après que le conseil municipal a validé les offres retenues à la fin du mois de juillet.

Les travaux d'extension des réseaux électriques ont été coordonnés avec ceux de la voirie et un nouveau poste de distribution a été installé sur le Parc de la Vallée. La mise en service de ce dernier permettra en plus d'assurer la distribution électrique du Parc de la Vallée, de sécuriser la desserte électrique pour de nombreux habitants.

Tous ces travaux sur le Parc de la Vallée sont coûteux mais la gestion rigoureuse opérée depuis quelques années a permis d'anticiper ces dépenses. Aussi, nos nombreuses démarches auprès des services de l'Etat, de la Région Normandie et du Département du Calvados nous ont permis d'obtenir plus de 720 000€ de subventions pour un projet global de 1 150 000€.

Les travaux d'effacement des réseaux se poursuivent dans le respect du calendrier établi par le SDEC et l'entreprise Garczynski-Traploir. La partie génie civil sera terminée pour la fin du mois de juillet et la dépose des poteaux et fils se déroulera à l'automne.

La révision de notre document d'urbanisme se poursuit mais l'enquête publique est retardée de quelques mois suite à l'avis défavorable des services de l'Etat. Ces derniers considèrent que l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal en cours rendra caduc notre document en révision et que notre projet présenté, pourtant conforme au SCOT et ayant obtenu des avis favorables de toutes les autres personnes publiques associées, est trop ambitieux. Un nouveau Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD) a reçu l'aval de ces mêmes services de l'Etat et a été validé lors du dernier conseil municipal. Il sera arrêté lors du conseil communautaire du 27 septembre prochain. La poursuite de la procédure devrait nous permettre de réaliser l'enquête publique en fin d'année ou tout début d'année 2019.

Malgré l'opposition du conseil municipal au transfert de la compétence « garderie » à la communauté de communes, cette dernière l'exercera dès la rentrée prochaine. Notre objection et les actions des parents d'élèves ont toutefois permis d'assouplir le mode de fonctionnement et d'inscription initialement prévu.

La topographie de notre commune rend difficile la réception de la téléphonie mobile. Aussi, à la suite de nos demandes, la société Orange nous a proposé l'installation d'une antenne relais sur la zone d'activités à proximité des ateliers municipaux. L'implantation de cette antenne a été validée lors du dernier conseil municipal et devrait être opérationnelle à la fin de l'année.

Je vous souhaite de très bonnes vacances et une excellente rentrée.

Le Maire

Régis CROTEAU

Aménagement du Parc de la Vallée

Gymnase intercommunal



Les travaux du gymnase intercommunal sont terminés et cet équipement, d'une qualité exceptionnelle, est totalement fonctionnel. Les nombreuses associations du territoire évolueront dans ce lieu à compter du 1er septembre. L'inauguration se déroulera le samedi 1er septembre. Réservez votre journée et venez nombreux.



La Micro-Crèche

Le planning de réalisation des travaux est respecté. Ainsi, à compter du 1er octobre prochain, la micro-crèche accueillera 11 enfants de 0 à 3 ans. Mme Florence LEBUAN et Mme Mélanie BOLLIN seront les deux gestionnaires. Pour tout renseignement ou



inscription, n'hésitez pas à les contacter à l'adresse suivante: microcreche14@outlook.fr

Effacement des réseaux dans les rues St Martin des Bois, des chasses, Paul Enouf, Maréchal Leclerc et Venelle Chambois



La première phase des travaux d'effacement des réseaux que nous avons engagés en ce début d'année s'est terminée au début de ce mois de juillet.

Le nouveau poste de transformation électrique positionné sur le Parc de la Vallée sera mis en service le 19 juillet prochain. L'entreprise Garczynski-Traploir poursuivra les travaux de raccordement électrique à la rentrée et la dépose des câbles électriques. Pour la dépose totale des fils et des poteaux, il faudra attendre la fin des travaux de raccordement du réseau téléphone chez tous les particuliers. Elle devrait avoir lieu à la fin de l'automne.

Ces travaux ont engendré quelques désagréments mais l'organisation mise en place entre l'entreprise, le SDEC et la Mairie a permis de les limiter.



Travaux de voirie et réseaux divers

La première phase des travaux d'aménagement de la voirie, des parkings et des réseaux divers du Parc de la Vallée s'est déroulée au printemps dernier. La photo ci-dessous montre l'emplacement des futurs parkings et l'accès à la zone. Celle ci-contre, présente le cheminement piétons réalisé entre la venelle Chambois et le Parc de la Vallée.

La deuxième phase de travaux reprendra cet été et permettra de livrer parkings et voirie pour l'accès à la micro-crèche. Pendant cette phase, le parc paysager



central sera aménagé et arboré.

La troisième phase d'aménagement sera engagée à la suite de la construction du bâtiment commerces /associations qui débutera à l'automne pour une livraison au premier semestre 2019.